



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU 07 AVRIL 2025

N° 2025.18

Objet :  
Approbation du Compte Financier Unique 2024-  
CCAS

Affiché le :

Votes : 6  
Pour : 6  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril à onze heures, le Conseil d'Administration convoqué le 02 avril, s'est réuni au CCAS d'Apt sous la Présidence de M. Patrick ESPITALIER ;

*Le quorum n'est pas requis, cette séance étant le report du Conseil d'Administration du 02 avril 2025 suite à l'absence de quorum.*

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Patrick ESPITALIER, Gaëlle LETTERON, Gaël BELLEC, Céline RIGOUARD

#### ABSENTS EXCUSES :

Véronique ARNAUD-DELOY (procuration donnée à Mme Céline RIGOUARD), Elhadji NDIOUR (procuration donnée à Gaël BELLEC), Isabelle TAILLIER (procuration donnée à Gaëlle LETTERON).

#### ABSENTS :

Alain DESRUES, Hervé DOMINIAK, Michèle MAMBERT, Valérie BUISINE.

Secrétaire de séance : Ingrid HARSCOËT Directrice du CCAS.

---

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 1612-12 qui précise que l'arrêt des comptes d'une Collectivité Territoriale est réalisé par délibération.

Il est présenté au Conseil d'Administration le Compte Financier Unique arrêté au 31 décembre 2024 du CCAS d'Apt.

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) retrace l'ensemble des opérations budgétaires et comptables de l'exercice 2024 ;

Considérant que l'analyse du CFU permet d'apprécier la sincérité des comptes et la situation financière du CCAS d'Apt ;

Le Conseil d'Administration est invité à délibérer pour adopter le Compte Financier Unique 2024, l'exécution du Budget du CCAS d'Apt et les résultats des deux sections, selon le tableau ci-dessous :

Réalisation par section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 142 414,37 €	5 614,11 €
Recettes	1 142 414,37 €	10 431,75 €
<b>Résultat Courant d'Exécution 2024</b>	- €	<b>4 817,64 €</b>
<b>Reports résultats cumulés exercice 2023</b>	<b>250,00 €</b>	<b>45 707,54 €</b>
<b>Résultat Cumulé 2024</b>	<b>250,00 €</b>	<b>50 525,18 €</b>
Restes à réaliser Dépenses		6 334,35 €
Restes à réaliser Recettes		- €
Solde des RAR reportés en 2022		- 6 334,35 €
Résultat d'investissement		44 190,83 €
<b>Le résultat global de clôture est de 44 440,83 euros</b>		

Monsieur Le Vice-Président s'absente durant le vote auquel il ne participe pas.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'APT OUÏ L'EXPOSÉ DÉLIBÈRE A L'UNANIMITÉ

**Approuve** à l'unanimité le Compte Financier Unique 2024 du CCAS d'Apt ;

**Autorise** Madame la Présidente ou Monsieur le Vice-Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

**Fait et délibéré** à APT, les jour, mois et an que ci-dessus

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**LE VICE-PRÉSIDENT**  
  
**Patrick ESPITALIER**